

DESCENTE EN LUGE NOCTURNE

Décharge de responsabilité

Organisateur : La Tzoumaz Tourisme

Événement : Descente en luge nocturne

Date : 10 janvier 2026

Lieu : Piste de luge de La Tzoumaz

Conditions de participation

- Équipement d'hiver approprié pour la neige (casque recommandé)
- Luge ou bob en bon état
- Lampe frontale
- Condition physique suffisante pour supporter une descente de plus de 5 km
- Âge minimum : 8 ans (les enfants de moins de 8 ans doivent descendre avec un adulte responsable)

Décharge de responsabilité

La participation à la Descente en luge nocturne organisée par La Tzoumaz Tourisme le 10 janvier 2026 se fait de manière volontaire et sous la seule responsabilité du participant.

Le participant reconnaît être conscient que cette activité comporte certains risques, notamment des blessures, dommages matériels ou autres incidents pouvant survenir durant l'événement, y compris en cas de comportement inapproprié sur la piste.

En validant sa réservation et en cochant la case « J'ai lu et j'accepte la décharge du participant », le participant confirme :

- avoir pris connaissance du présent document ;
- participer à l'activité en toute connaissance de cause et à ses propres risques ;
- dégager La Tzoumaz Tourisme, ses employés et partenaires de toute responsabilité en cas de dommage, perte ou blessure ;
- s'engager à respecter l'ensemble des règles et conditions de participation énoncées ci-dessus ;
- attester être en bonne condition physique et disposer de l'équipement nécessaire pour participer en toute sécurité.

Contact d'urgence

Il est recommandé que chaque participant communique à l'organisateur les coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence avant le début de l'activité.

Remarque

Ce document est fourni à titre d'information et ne doit pas être signé ni rempli. L'acceptation de la présente décharge se fait exclusivement via la case à cocher du formulaire de réservation en ligne.